

SEANCE DU
21 DÉCEMBRE 2023

Nombre de conseillers en exercice :
71

Nombre de conseillers présents :
43

Date de convocation :
15 décembre 2023

Date d'affichage :
22 décembre 2023

OBJET :
Subventions 2024 - Economie
Solidaire

**Nombre de Conseillers ayant pris
part au vote : 48**

**Nombre de Conseillers ayant voté
pour : 48**

**Nombre de Conseillers ayant voté
contre : 0**

**Nombre de Conseillers s'étant
abstenus : 0**

Nombre de Conseillers :

- ayant donné pouvoir : 5
- n'ayant pas donné pouvoir : 23

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 21 décembre à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle de l'Alto - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - M. Jean PISSELOUP - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEIL

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
Mme Jocelyne BLONDEAU
M. Yohann CASSIER
M. Eric COMMEAU
M. Armando DE ABREU
M. Christophe DUMONT
M. Lionel DUPARAY
Mme Pascale FALLOURD
Mme Marie-Thérèse FRIZOT
M. Sébastien GANE
Mme Séverine GIRARD-LELEU
M. Christian GRAND
Mme Marie-Claude JARROT
Mme Chantal LEBEAU
Mme Monique LODDO
Mme Christiane MATHOS
M. Frédéric MARASCIA
M. David MARTI
Mme Viviane PERRIN
Mme Jeanne-Danièle PICARD
M. Laurent SELVEZ
M. Guy SOUVIGNY
M. BALLOT (pouvoir à M. Felix MORENO)
M. BAUDIN (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christelle ROUX-AMRANE)
M. GIRARDON (pouvoir à M. Michel CHAVOT)
M. JAUNET (pouvoir à M. Noël VALETTE)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Marc REPY



Vu l'article L. 2311-7 du Code général des collectivités territoriales, applicables aux EPCI, imposant l'adoption d'une délibération distincte de celle du vote du budget pour l'attribution des subventions,

Le rapporteur expose :

« Le projet du budget 2024 intègre le versement de subventions dont le détail figure sur la liste ci-dessous.

Les subventions inférieures à 23 000 € peuvent ainsi être versées au vue de la présente délibération. Toutefois, une convention d'objectifs peut intervenir ultérieurement en fonction de la nature du soutien apporté.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2024
Solidarités Services	10 000,00
Atelier du Coin	10 000,00
	20 000,00

Les subventions supérieures à 23 000 € doivent obligatoirement faire l'objet d'une convention d'objectifs pour être versées aux organismes bénéficiaires. Ces dernières feront l'objet de délibérations dédiées.

Les fonds d'intervention sont également affectés par des délibérations spécifiques.

Organismes bénéficiaires	Inscription BP 2024
AGIRE	551 225,00
APOR	49 000,00
Fonds RSA	219 618,00
	819 843,00

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,

Etant précisé que Monsieur Guy SOUVIGNY, Monsieur Laurent SELVEZ, Monsieur Christian GRAND, Madame Monique LODDO, Madame Pascale FALLOURD, Madame Marie-Thérèse FRIZOT, Monsieur Sébastien GANE, Monsieur Yohann CASSIER, Madame Séverine GIRARD LELEU, Monsieur Christophe DUMONT, Madame Marie-Claude JARROT, Monsieur Lionel DUPARAY, Monsieur Armando DE ABREU, Monsieur David MARTI, Madame Chantal LEBEAU, Madame Jeanne-Danièle PICARD, Madame Jocelyne BLONDEAU, Monsieur Eric COMMEAU, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.

DECIDE

- D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités.
- D'inscrire au Budget 2024 les subventions supérieures à 23 000 € et les fonds d'intervention devant faire l'objet d'une délibération spécifique.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 22 décembre 2023
et publié, affiché ou notifié le 22 décembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is highly stylized, starting with a large, circular loop on the left, followed by several vertical strokes and a long horizontal stroke at the bottom that extends to the right.

LE PRESIDENT,
Pour le président absent,
Le vice-président,
Daniel MEUNIER

A handwritten signature in black ink, enclosed in a thin black rectangular border. The signature is highly stylized, starting with a large, circular loop on the left, followed by several vertical strokes and a long horizontal stroke at the bottom that extends to the right.